

Mission interinstitutionnelle de promotion des clauses sociales dans les marchés publics de l'Hérault

Nos 3 Axes de travail

LA PROMOTION

Organisation ou participation à des manifestations sur l'achat public responsable

Intervention au sein des entités publiques pour informer les décideurs et les techniciens

Animation d'un site internet et diffusion d'une lettre d'information

Édition de brochures et annuaires

LE PÔLE RESSOURCES ET COORDINATION

Organisation de comités techniques

Création d'un observatoire statistique

COORDINATION DE MARCHÉS

Organisation de cellules de coordination pour les marchés multi-territoriaux



Designed by freepik

Le Fonds Social Européen (FSE) cofinance la Mission Interinstitutionnelle Clause Sociale 34 de l'Hérault à hauteur de **48 457€** pour l'année 2021

HORAIRES :

Lundi à jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Florence GRANDVALET
Chargée de mission

Amélie MARCHAL
Assistante administrative

APSH34 – Axe transversal de l'emploi

335 Avenue du Professeur Jean Louis Viala, 34090 Montpellier

Mail : contact@clausesociale34.fr Tel : 04 99 13 76 84 – 06 35 45 30 86